



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-63521>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **24-63521**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : DEPARTEMENT DES LANDES

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre par concours restreint pour la construction du Campus Autisme à Mont-de-Marsan (40000).

Description : Marché de maîtrise d'oeuvre par concours restreint pour la construction du Campus Autisme à Mont-de-Marsan (40000).

Identifiant de la procédure : 48a14363-062c-4fe0-b478-82db05aa4804

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : Compétences exigées du candidat : Un ou plusieurs architectes diplômés (inscrit(s) à l'Ordre des Architectes) - dont le mandataire de l'équipe, Un bureau d'études tout corps d'état ou groupement de bureaux d'études spécialisés : En structure, En HQE bâtiment En fluides En Génie climatique En Génie Électrique : courants fort et faibles En production et gestion d'énergie En géothermie Un BET Paysage Un économiste de la construction Un BIM Manager Un BET acoustique Un BET VRD Un Ergonome Compétences appréciées : Un BET structure bois, Une candidature qui ne comporterait pas l'ensemble des compétences exigées sera écartée et jugée irrecevable.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La présente consultation est lancée suivant la procédure du concours restreint en application des articles R. 2162-15 à R. 2162-26 du Code de la commande publique. Les prestations font l'objet d'un lot unique car la mission est homogène et ne peut être scindée pour être confiée à différents intervenants. Le présent marché ne fait pas non plus l'objet d'un fractionnement en tranches ou bons de commande. Il est rappelé que ne peuvent concourir et participer aux missions de maîtrise d'œuvre, directement ou indirectement, les personnes ayant pris part à l'organisation et au déroulement du concours, les membres de leur famille, ainsi que leurs associés groupés ou ayant des intérêts professionnels communs. Le Pouvoir Adjudicateur choisit le ou les lauréats, avec lesquels il engagera des négociations en vue de conclure un marché de services sans publicité ni mise en concurrence conformément aux dispositions de l'article R2122-6 du code de la commande publique. Il est rappelé que l'examen par le jury se fera sur la base des prestations anonymes. Le mandataire d'un groupement et l'architecte cotraitant (non-mandataire) ne pourront pas participer au concours en agissant à la fois en qualité de candidat d'un autre groupement. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Marché de maîtrise d'œuvre par concours restreint pour la construction du Campus Autisme à Mont-de-Marsan (40000).

Description : Marché de maîtrise d'œuvre par concours restreint pour la construction du Campus Autisme à Mont-de-Marsan (40000).

Identifiant interne : 2024PBD0176

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Mise en œuvre de l'article R2111-10 du Code de la Commande Publique Pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, le Conseil départemental des Landes souhaite faire appel à ses partenaires privilégiés que sont les entreprises qui répondent à ses appels publics à la concurrence. L'entreprise choisie, quelle qu'elle soit, est invitée, pour l'exécution du marché, à proposer une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition sera irrecevable pour non-conformité au cahier des charges. Par ailleurs, Baptiste LENGLET, Facilitateur de la clause sociale se tient à la disposition des entreprises pour les informer des modalités de mise en œuvre de la clause sociale. Contact : Conseil départemental des Landes Baptiste LENGLET Tél 05 58 77 06 48. baptiste.lenglet@landes.fr Dans ce cadre, Baptiste LENGLET a pour missions : - d'informer les entreprises soumissionnaires, des dispositifs d'insertion - de proposer des personnes susceptibles de bénéficier des mesures d'insertion avec le concours des organismes spécialisés - de fournir à titre indicatif la liste des opérateurs de l'insertion par l'activité économique

concernés par les lots du marché - de suivre l'application de la clause et d'évaluer des effets sur l'accès à l'emploi en liaison avec les entreprises.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : -DC1 : lettre de candidature -DC2 : déclaration du candidat -Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des architectes. Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Description : Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité Capacités techniques et professionnelles : Une note d'organisation sous format A4 présentant l'organisation envisagée au sein de l'équipe de maîtrise d'œuvre dans sa conduite des études et des travaux, et dans la gestion de ses échanges avec la maîtrise d'ouvrage (répartitions des tâches, mode d'échange et de communication, etc) et présentant également ses moyens techniques et humains affectés à l'opération. Cette note sera accompagnée d'annexes relatives à : La composition de l'équipe, Les compétences et titres professionnels des membres de l'équipe, Un dossier de présentation des références du (des) candidat(s) architectes présentant des références d'opérations de complexité et d'importance équivalentes à la présente opération de moins de 10 ans (5 maximum sur format A3 couleur avec le montant de l'opération et le libellé de l'opération - Préciser si le projet est réalisé ou en cours). Cette présentation comportera 2 ou 3 photographies représentatives (et non des vues DAO) ou réductions de plans illustrant le projet. Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés ci avant et relatifs à sa capacité financière. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces relatives à cet intervenant visées aux 2/ et 3/ ci-dessus. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché. En ce cas, il pourra produire une attestation du sous-traitant actant de son engagement à intervenir en cas d'attribution du marché.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 08/07/2024 à 10:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Pau

Numéro d'enregistrement : 17640002600017

Adresse postale : Villa Nolibos-50 cours Lyautey

Ville : Pau

Code postal : 64010

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-pau@juradm.fr

Téléphone : 0559849440

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : DEPARTEMENT DES LANDES

Numéro d'enregistrement : 22400001800016

Adresse postale : 23 Rue Victor Hugo

Ville : Mont de marsan

Code postal : 40025

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@landes.fr

Téléphone : 0558054040

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 9fec8b8e-807d-42ef-b000-03afb703ee6c - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 31/05/2024 à 16:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/05/2024